

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 4

Buchbesprechung: Études bibliographiques

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés dans cette rubrique. Ils devront les demander à leur librairie habituel.

Émile FOURMOND. *Raison sociale « LA FRANCE »*. Préface de Joseph ZAMANSKI. — Paris. Études, Publications, Éditions, Enseignement, 1946. In-8°, 224 pages, 160 fr. fr.

C'est du relèvement économique de la France que M. Fourmond traite dans ce beau livre. L'auteur, qui aborde courageusement le problème, se place d'emblée sur le plan des chefs d'entreprises qui ont, depuis la guerre, fait face à des difficultés si nombreuses :

Comment remédier à un état d'esprit qui se généralise de plus en plus et menace de stériliser l'économie de la France de demain, en la privant de ceux mêmes qui en sont les responsables?

Pour y répondre, M. Fourmond dresse tout d'abord un bilan sommaire, mais remarquablement précis du « capital » de la France, de son potentiel de production. Nous verrons tout au long de cet intéressant ouvrage se préciser cette idée fondamentale que la France n'est elle-même qu'une entreprise, en proie aux mêmes difficultés que celles dont souffrent les firmes industrielles, et là M. Fourmond traduit un aspect très profond de la réalité. L'auteur s'attache à dénoncer le déséquilibre financier qui empêche l'harmonie d'une reconstruction organisée du patrimoine français :

Un pays ne peut pas être en équilibre, tant que la monnaie perd chaque jour de son pouvoir d'achat, tant que l'État lui-même n'a pas indiqué les bases du rééquipement et de la remise en marche de cette immense firme qu'est la raison sociale « LA FRANCE ».

La recherche de cet équilibre financier dans l'Etat conduit M. Fourmond à formuler ce principe fondamental que le capital d'une nation n'est pas fait seulement de son stock d'or et de ses devises, mais aussi de ses constructions d'utilité publique, de la richesse de son sous-sol, des facultés de travail de ses membres, toutes richesses dont la France peut tirer un parti monnayable à l'étranger. Considérant d'un œil sévère l'œuvre parfois maladroite accomplie par l'Etat qui pèse sur l'activité industrielle de tout le poids de son administration et de sa fiscalité, l'auteur souligne le rôle possible des chefs d'entreprises :

C'est l'heure de construire, il faut des architectes... En réalité, qu'on le veuille ou non, ce sont les chefs d'entreprises — travailleurs, bien plutôt que capitalistes — et les chefs d'entreprises seuls qui sont qualifiés pour prendre l'initiative et la direction du redressement qui s'impose.

Envisageant les rapports entre ouvriers et patrons d'une manière très moderne, l'auteur termine sur le manifeste de la Confédération des professions, résultat de l'expérience et de l'étude, expression de la pensée de quinze mille chefs d'entreprises appartenant à tous les ordres professionnels et répartis dans toute la France, qui montre que le mouvement patronal en France fait preuve d'une brillante activité et sait s'adapter avec bonheur aux nécessités du moment.

Edgar PATIN. *LA BONNE MONNAIE*. Essais sur la monnaie et les échanges. Préface de M. Charles RIST. — Paris, Sirey, 1945. In-8°, 458 pages. 225 fr. fr.

La personnalité de l'auteur de ce livre remarquable suffirait seule à en garantir la profondeur et la précision. M. Edgar Patin, écrivain roumain, tint en effet, pendant long-

temps, la rubrique financière du plus important journal de son pays. Témoignant d'une rare érudition et d'une grande élévation d'esprit, M. Patin nous décrit les différents aspects de la monnaie, non seulement suivant les règles les plus classiques de la législation financière, mais aussi avec la sagacité d'un financier averti, analysant avec une sûreté admirable les caractères divers de la politique monétaire des grands pays modernes. Soulignant l'illusion des mesures purement nationales prises dans un équilibre monétaire mondial :

Tout système monétaire fondé sur la coexistence de monnaies qui ne sont pas régénérées par un rapport de pouvoir d'achat stable et intérieurement consolidé est voué à un échec, l'auteur, après avoir mis l'accent sur les faiblesses des plans monétaires mondiaux actuels, conclut à la nécessité d'une monnaie internationale réalisée sur la base d'un étalon-or intérieur — et non extérieur — au volume des échanges.

L. DE RIEDMATTEN. *LE PROBLÈME SOCIAL A TRAVERS L'HISTOIRE*. — Versailles, Éditions de l'Observateur, 1945. In-8°, 316 pages, 180 fr. fr.

Un exposé concis des doctrines et de l'évolution sociale, depuis Hammourabi jusqu'à nos jours. Il était certes utile de condenser et de mettre à la portée de tous l'intéressante histoire des rapports sociaux dans les différentes communautés. Mais l'étendue de ce domaine constituait un écueil redoutable, que n'a pas su éviter complètement l'auteur; résumé clair, succinct, documenté, d'une histoire sociologique du droit, son ouvrage sacrifie peut-être trop à une présentation attrayante la continuité logique que l'on s'attendait à trouver dans une histoire du problème social. Echappe à cette légère restriction un remarquable chapitre consacré à l'étude des problèmes sociaux actuels, tels qu'ils existent dans les grandes nations modernes.

Robert SATET. *LE PATRON EST UN CHEF D'ORCHESTRE*. Illustrations de J. MONVOISIN. — Paris, Baudelot, 1946. In-8°, 160 pages, 200 fr. fr.

Diriger une entreprise, c'est prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler. Sur chacun de ces rôles du patron, Robert Satet, conseil en organisation, professeur à l'Ecole d'organisation scientifique du travail, s'est penché et a tiré des leçons utiles dont chacun tirera son profit. La foule de conseils, d'observations, de suggestions que l'auteur présente fait de ce livre un ouvrage de premier ordre dont le secours sera précieux à tout chef désireux d'accroître le rendement de son entreprise. Ecrit par un spécialiste de la rationalisation du travail qui a consacré de nombreuses années à l'étude de l'amélioration de la condition humaine et du rendement, présenté sous une forme plaisante qui en rend la lecture agréable, cet ouvrage est destiné, croyons-nous, à faire école dans un bref avenir.

P. GILLE. *LE SALARIAT*. Étude économique et sociale. — Paris, Renaissance du livre, 1945. In-8°, 198 pages, 80 fr. fr.

Etude détaillée du problème du salariat au cours de l'histoire, cet ouvrage nous offre un intéressant aperçu de l'évolution de la condition de l'ouvrier au cours des siècles. Mentionnons en particulier quelques tableaux publiés en

annexe, nous indiquant le niveau des prix au temps de Diocletien, le budget d'une famille de tisserands en 1780 ainsi que les fluctuations de l'activité des ouvriers provoquées par des modifications de salaires à la tâche, qui illustrent d'une manière frappante l'exposé de l'auteur. Regrettions, toutefois, de n'y avoir pas trouvé mention des systèmes modernes de rémunération. Regrettions aussi que l'auteur ait passé sous silence cette nécessité primordiale d'une « éducation » nouvelle que doivent acquérir les salariés et les patrons, sans laquelle tout effort de conciliation sera malheureusement vain.

Edw. J. STERTINIUS Jr. *LE PRÉT-BAIL: ARME DE VICTOIRE*. Origine et développement de la loi de prêt-location. — New-York, les Éditions transatlantiques, 1944. In-16, 420 pages, fr. fr.

Ce livre du sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères était primitivement destiné à expliquer au peuple américain la raison et le fonctionnement de l'administration prêt-bail. Le voici traduit en français ; illustré de nombreuses photographies, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une suite de chiffres et de statistiques, un exposé théorique ardu. C'est une histoire vivante, singulièrement frappante, de la contribution américaine à l'effort de guerre allié, racontée par un homme qui fut mieux placé que quiconque pour la connaître. Par ses anecdotes, la vivacité et la couleur de ses récits, la précision de ses chiffres, ce récit constitue un des documents les plus marquants de l'histoire économique de cette guerre.

Eugène JAQUET, Alfred CHAPUIS. *HISTOIRE ET TECHNIQUE DE LA MONTRE SUISSE, DE SES ORIGINES A NOS JOURS*. — Bâle et Olten, Urs Graf, 1945. In-4°, 272 pages, 85 fr. .

Dans la littérature horlogère, une histoire générale de la montre suisse faisait défaut. La Société suisse de chronométrie vient de combler brillamment cette lacune en présentant ce magnifique ouvrage, illustré des modèles des plus belles montres suisses, qui constitue une luxueuse monographie de l'horlogerie suisse. Exposé d'une manière simple, donnant les précisions techniques indispensables, rendues accessibles au profane par des schémas et des photographies, ce livre nous retrace tout d'abord les débuts de l'industrie de la montre en Suisse, puis son développement dans le Jura et les principaux centres horlogers des cantons environnants, en soulignant l'apport original de chacun d'eux. Après avoir décrit l'évolution de la technique horlogère au XVII^e, puis au XVIII^e siècles, les auteurs se penchent sur les différents aspects des relations commerciales horlogères avec le monde entier, de la France à la Nouvelle-Zélande, en passant par la Perse, la Chine et le Japon, et nous font admirer les modèles spécialement conçus et adaptés à chacun de ces pays. L'ouvrage s'achève sur une étude remarquable de la chronométrie et de la montre moderne, s'arrêtant à la fin de l'année 1944, et nous donne une vue particulièrement frappante de la prédominance mondiale actuelle de l'horlogerie suisse. La beauté de ce livre, qui fait honneur par la qualité de sa présentation à l'édition suisse tout entière, fera de lui l'orgueil de chaque bibliothèque.

Edmond GISCARD D'ESTAING. *NATIONALISATIONS*. Louis BAUDIN. *QU'EST-CE QU'UNE NATIONALISATION?* — Publications du Comité d'action économique et douanière. Paris, Spid, 1945. In-16, 57 pages.

M. Louis Baudin, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris définit la conception économique et

la conception politique de la nationalisation : économiquement elle peut être décrétée à titre exceptionnel s'il doit en résulter un profit général ; politiquement, elle apparaît comme une spoliation pure et simple et doit être résolument écartée.

M. Giscard d'Estaing se livre, lui aussi, à un plaidoyer singulièrement convaincant contre les nationalisations. Tout en reconnaissant que « le progrès social nous conduit à considérer que, d'année en année, la zone de l'économie appartenant au service public doit aller en s'accroissant », il considère une action massive de nationalisation comme prémature et dangereuse pour l'équilibre économique de la nation. Après avoir cité la déclaration faite à Rye, en novembre 1944, par les délégués de 51 nations :

Le système de l'entreprise privée est le meilleur moyen qu'on connaisse de donner au monde une prospérité véritable, d'employer toute la main-d'œuvre, d'assurer et de maintenir la paix et d'améliorer ainsi le niveau de vie de tous les peuples,

il conclut :

Le chemin de l'enfer, lui aussi est pavé de bonnes intentions: ce n'est pas une raison suffisante pour le suivre.

Paul VAN ZEELAND. *BELGIQUE ET OCCIDENT EUROPEEN*. — Introduction de Daniel SERRUYS. Paris, Spid 1946, In-16, 55 pages.

Sachons gré au Comité d'action économique et douanière de livrer aujourd'hui à nos méditations l'admirable conférence que prononçait à Paris le grand homme d'Etat belge, le 15 octobre 1945, sous la présidence de M. Daniel Serruys.

Posant en principe la nécessité d'un organe intermédiaire entre l'Etat national et la ligue universelle, le groupement régional, « étape et moyen vers l'universalisme », M. van Zeeland jette un appel ardent, impérieux, convaincant, vers une union économique de l'occident européen :

Maintenant, hâtons-nous. Notre chance est là. Nous pouvons réussir à créer ce groupement économique de l'Occident mais tout de suite, sans longs délais, sans vaines tergiversations. Peut-être dans un an ou deux ans sera-t-il trop tard.

Nous signalons à nos membres les études remarquables publiées par l'Association nationale des sociétés par actions et dont les dernières ont trait en particulier à :

LA LIMITATION DES DIVIDENDES ET DES TANTIÈMES par Joseph HAMEL, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris (n° 57, décembre 1944).

LA CONFISCATION DES PROFITS ILLICITES par Marcel LECERCLÉ, avocat à la Cour d'appel de Paris (n° 59, mars 1945).

LES AVOIRS A L'ÉTRANGER, avoirs étrangers en France, le régime de l'or, des devises et des valeurs étrangères (n° 60, mai 1945).

LES « SIMPLIFICATIONS FISCALES » DE L'ORDONNANCE DU 15 AOÛT 1945 (n° 62, septembre 1945).

LA RÉGLEMENTATION DU COMMERCE EXTRÉIEUR (n° 63, novembre 1945).

L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ APPLICABLE AUX SOCIÉTÉS ET AUX PORTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES (n° 64, décembre 1945).

LES COMITÉS D'ENTREPRISES (n° 65, février 1946).

Seuls bénéficient de cette documentation, que nous n'hésitons pas à qualifier d'impeccable, les membres de l'Association nationale des sociétés par actions, 32, avenue Marceau, Paris (8^e).